

Le minimum vieillesse revalorisé

- [Home ECONOMIE Flash Eco](#)
 - - Par Le Figaro.fr avec Reuters
 - Mis à jour le 16/09/2014 à 16:01
 - Publié le 16/09/2014 à 15:33 1/5

[Manuel Valls](#) a annoncé aujourd'hui une revalorisation du minimum vieillesse de 792 à 800 euros par mois ainsi qu'une prime exceptionnelle pour les [retraités](#) touchant moins de 1200 euros par mois.

"Quand, et je vous l'annonce aujourd'hui, nous revalorisons le minimum vieillesse à 800 euros, et quand, de plus, nous verserons aux retraités qui perçoivent moins de 1200 euros par mois une prime exceptionnelle, malgré la faible inflation, nous ne faisons pas de l'austérité", a dit le premier ministre.

Cette déclaration intervient alors que le gouvernement a longuement débattu sur l'opportunité de geler les petites retraites pour faire des économies en profitant de la faible inflation.